

REUNION PRELIMINAIRE DE BRUXELLES

---

COMITE DIRECTEUR DU B.I.R.H.C

Le Comité Directeur du B.I.R.H.C. après avoir approuvé le procès verbal des réunions de Paris de 1957, décide de mettre à l'ordre du jour de la réunion toutes les questions restant pendantes à Paris, en raison du retard qui avait obligé la clôture du Congrès sans avoir épuisé l'ordre du jour.

De ce fait il est procédé à l'élection des Vice Présidents du Bureau du Comité Directeur, décidé de porter à 8 le nombre des Commissions prévues, ajoutant aux commissions déjà prévues des microfilms, des publications, de l'enseignement, de l'histoire technique et de l'histoire économique, une commission de l'esthétique cinématographique, une commission de l'histoire de l'art cinématographique, une commission de filmographie.

Sont élus Vice Présidents : Messrs J.Card, Gargha, Jeanne, Lebedev, Lindgren, Kracauer, El Mazzaoui, Paolella, Percida, Rotha, Ushihara, Wang Hui. Ce, pour affirmer le caractère international visant à l'universalité du B.I.R.H.C.

Il appartient aux personnes désignées dans les différentes commissions, de compléter par co-optation ces commissions.

Le Comité Directeur du B.I.R.H.C. approuve le rapport financier et le plan de la déclaration de son représentant à l'Assemblée Générale de la F.I.A.F.

Il fixe le budget 1959 et décide qu'il convient de limiter l'activité de la permanence du B.I.R.H.C. à celle d'un centre de liaison, et de s'en tenir pour les premières années à un programme empirique, en conseillant aux sections nationales d'organiser, avec le concours du B.I.R.H.C., le plus de manifestations et de rencontres extérieures possible.

En ce qui concerne le Bulletin, il est entendu que sa sortie est subordonnée à la découverte du responsable.